OEA/Ser.W

CIDI/INF.527/22

 19 octobre 2022

 Original: espagnol

NOTE DE LA MISSION PERMANENTE DE LA COLOMBIE, PAR LAQUELLE ELLE PRÉSENTE LA CANDIDATURE DE SA DÉLÉGATION À LA PRÉSIDENCE DE LA COMMISSION DES QUESTIONS DE MIGRATION (CAM) POUR LA PÉRIODE 2022-2023

***MISSION PERMANENTE DE LA COLOMBIE***

***PRÈS L’ORGANISATION DES ÉTATS AMÉRICAINS***

MPC/OEA No 1571/2022

La Mission permanente de la Colombie près l’Organisation des États Américains (OEA) présente ses compliments au Secrétariat exécutif au développement intégré (SEDl), en sa qualité de Secrétariat de la Commission des questions de migration (CAM), pour se référer à la présidence de la Commission pour la période 2022-2023.

À cet égard, la Colombie a l’honneur de présenter sa candidature à la présidence de cette Commission et demande au SEDI de bien vouloir communiquer cette candidature aux États membres en vue de son officialisation lors de la prochaine réunion du Conseil interaméricain pour le développement intégré (CIDI), et lui demande par ailleurs de bien vouloir informer le Département de l'inclusion sociale du Secrétariat à l'accès aux droits et à l'équité en sa qualité de secrétariat technique.

La Mission permanente de la Colombie près l’OEA saisit cette occasion pour renouveler au SEDI les assurances de sa plus haute considération.

Washington, D.C., le 18 octobre 2022

Secrétariat exécutif au développement intégré

Organisation des États Américains

En ville.-

CIDRP03722F04